

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 9 septembre 2021

DATE DE CONVOCATION : 02.09.2021	L'an deux mille vingt et un, Le neuf septembre à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 02.09.2021	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René BOUAN.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Etaient Présents : AILLET Louis, AUBIN William BOUAN Chantal, BOUAN René, DAUNAY
EN EXERCICE 15	Loïc, LEBORGNE Régine, MENIER Mireille NEUTE Françoise (arrivée à 20h31), PLESTAN
PRÉSENTS 14	Sylvaine (arrivée à 21h45), PORCHER Aurélie, RAULT Philippe, ROBISSOUT Josiane, SORGNIARD Catherine et SUIRE Thierry.
VOTANTS 14	Excusés : PLESTAN Sylvaine (procuration à PORCHER Aurélie), NEUTE Françoise et SCHMITT Thomas. Secrétaire de séance : PORCHER Aurélie

PROCES-VERBAL REUNION DU 2 JUILLET 2021

Accepté à l’unanimité.

COMPTE RENDU REUNIONS DE DINAN AGGLOMERATION

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le 19 juillet 2021. Parmi les sujets abordés, deux points importants :

- La demande d’adhésion à Dinan-Agglomération au 1^{er} janvier 2022 de Beaussais-sur-mer a été rejetée et groupe de travail a été désigné pour examiner l’éventualité d’une adhésion en 2023.
- Ligne ferroviaire Dol-de-Bretagne – Lamballe :

Les travaux de remise en état de la section Dinan-Dol (18 km) sont achevés et la ligne est rétablie depuis le 15 Mars 2021 pour un coût de 26 M€ (études comprises) La voie est désormais apte à une vitesse de 120 km/h.

S’agissant de la section Dinan – Lamballe, les études de l’avant-projet sommaire sont achevées et doivent être poursuivies par des études d’avant-projet définitif et de projet (APO) et une mission d’assistance aux contrats de travaux (ACT) d’un montant total de 1,430 M€, financé comme suit :

	Clé de financement en %	Montant total en € courants
Etat	26,5000%	378 950,00 €
Région Bretagne	44,8001%	640 640,00 €
SNCF Réseau	8,5000%	121 550,00 €
Département 22	6,7333%	96 286,67 €
Dinan Agglomération	6,7333%	96 286,67 €
Lamballe Terre et Mer	6,7333%	96 286,67 €
TOTAL	100,0000%	1 430 000,00 €

Le conseil communautaire a approuvé cette convention de financement. Les travaux, qui devraient être achevés en 2024, initialement estimés à 39M€ en 2016 ont été réévalués par SNCF Réseau aux conditions économiques de 2024 sur la base des études APS à un montant total de prévisionnel de 47,214 M€.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU CNAS

Le Comité National d'Action Sociale est une association offrant des prestations au personnel de ses organismes adhérents. Les bénéficiaires sont des agents de la fonction publique territoriale.

Au sein de la commune de Saint-Lormel, 8 agents actifs et 3 agents en retraite peuvent bénéficier des prestations du CNAS.

Le conseil municipal a désigné par délibération le 18 juin 2020 Mme LEBORGNE Régine, délégué élu et Mr TROMEUR Yannick, délégué agent auprès des instances du CNAS.

Suite au départ de la collectivité de Mr TROMEUR, il est proposé de désigner Mme LE DREF Deborah délégué agent à sa place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne Mme LE DREF Deborah, délégué agent auprès des instances du CNAS.**

CONTRATS DU PERSONNEL TECHNIQUE TEMPORAIRE

Dans sa délibération du 19 mars 2021, le conseil municipal a autorisé la création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et la signature d'une convention avec Pole Emploi pour la prise en charge de 45 % du SMIC brut par heure travaillée pour une durée hebdomadaire maximum de 20h.

Un contrat pour une durée de 6 mois à temps complet et basé sur le taux horaire du SMIC a été signé le 23 mars 2021 pour une mission de renfort des services techniques.

Ce contrat arrivant à échéance le 22 septembre 2021 et le besoin de renfort des services techniques étant toujours d'actualité, il est proposé de renouveler ce contrat pour une nouvelle période de 6 mois à partir du 23 septembre 2021. La convention signée avec Pole Emploi serait prolongée de la même durée.

Il est proposé au conseil municipal de rédiger ce nouveau contrat sur la base de 111% du SMIC, soit une rémunération de 1725,63 € brut par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise Mr le Maire à prolonger la convention entre la Commune et l'Etat, représenté par Pole Emploi sur le dispositif mis en place pour les contrats PEC/CAE.**

- **Autorise le renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi se terminant le 22 septembre 2021 pour une durée de 6 mois et Mr le Maire à signer celui-ci dans les conditions précitées.**

En vertu de la délibération 38.2021 sur le recrutement des agents contractuels, le Maire informe également le conseil municipal de son intention de prolonger un contrat pour accroissement d'activité initialement conclu pour 3 mois d'une nouvelle période de 3 mois.

REPLACEMENT DES POTEAUX AU TERRAIN DE FOOT

Au cours d'une opération de maintenance de l'éclairage public du terrain de football, il a été constaté 4 poteaux bois abimés dont un en plus mauvais état.

Suite à notre demande, l'entreprise ALLEZ & CIE nous propose un remplacement du poteau le plus abimé pour un montant de 1440 € TTC ou des 4 poteaux pour un montant de 4560 € TTC.

La commande d'éclairage du terrain de football nécessite une mise aux normes. L'entreprise ALLEZ & CIE nous propose le remplacement de cette commande d'éclairage pour un montant de 1260 € TTC.

Arrivée de Françoise NEUTE à 20h31.

Le conseil municipal décide de demander un devis comparatif auprès d'une autre entreprise pour le remplacement du poteau le plus abimé et la commande d'éclairage.

TRAVAUX A L'EGLISE DU VIEUX BOURG

Les travaux de réfection de la toiture de l'église du Vieux Bourg, délibérés en conseil, ont débuté pendant l'été. L'enlèvement des ardoises a permis de vérifier l'état de la charpente avant de poser une nouvelle toiture.

Ainsi, la réfection de la toiture du clocher a dû être stoppée en raison d'une charpente en très mauvais état au niveau de la flèche de l'église. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir terminer l'opération de rénovation.

Mr FAVREL qui a travaillé sur ce chantier avec l'entreprise SEGUIN a été contacté pour chiffrer ces travaux. Son devis est d'un montant de 4320 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide le devis de Mr FAVREL pour des travaux de charpente supplémentaires pour un montant de 4320 € TTC.**

MANIFESTATIONS FESTIVES DE FIN D'ANNÉE

Il est nécessaire de déterminer dès maintenant quelles seront les manifestations de fin d'année. Un repas des aînés est habituellement organisé en octobre de chaque année. En 2020, en raison de la pandémie, ce repas a été remplacé par une distribution de colis.

Mr le Maire demande au conseil de discuter d'un possible repas des aînés cette année ou d'une nouvelle distribution de colis.

Au regard des incertitudes liées à la pandémie, le conseil municipal décide de renouveler cette année la distribution de colis pour les 70 ans et plus.

La question se pose également pour le pot/repas organisé à la fin de l'année pour les agents et la distribution de chèques cadeaux. Ce « pot des agents » n'avait pas pu avoir lieu en 2020.

Le conseil décide d'organiser un apéritif de fin d'année pour les agents.

NUMÉROTATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Une demande a été faite aux élus distributeurs du Réveil de signaler les carences repérées en matière de numérotation des habitations. Les nouvelles constructions en cours vont également avoir besoin d'une plaque de numérotation.

La dernière commande de plaques de numérotation des habitations date de 2013 (modèle marron et écriture blanche) lors de la dernière opération de mise à jour organisée avec les services de la Poste.

Le conseil municipal décide d'inclure un article dans le prochain bulletin communal afin de recueillir les besoins en plaque. Les plaques seront gratuites.

PLANNING DES COMMISSIONS

Arrivée de Mme PLESTAN Sylvaine à 21h45.

Mr le Maire souhaite faire appel à plusieurs commissions communales dans les mois à venir afin de travailler sur plusieurs projets. Un planning de ces réunions de commissions est nécessaire.

Commission Bâtiments (église et camping) : Réunion le lundi 27 septembre à 18h00.

Commission Urbanisme Environnement (rue de la Costière, mur enceinte église vieux bourg) et volet espaces verts (synthèse fleurissement et suggestions) : réunion le mardi 5 octobre à 18h30.

Commission action sociale (colis, épicerie solidaire, conférence et ateliers « Bien vivre en Bretagne », demande subvention association les amis du Petit Bily) : Réunion le mercredi 6 octobre.

Réunion annuelle avec les locataires du camping le 13 novembre à 10h30.

Opération communication : réception chantier rue de la Costière et travaux église Vieux Bourg en invitant les financeurs et la presse. Date à définir à la fin du chantier.

INFORMATIONS DIVERSES

- Vie scolaire : Compte rendu préparation et rentrée des classes

Pendant les vacances agents, élus et bénévoles ont préparé la rentrée pour accueillir les effectifs attendus (réaménagement de meubles, fabrication de bancs/casiers à chaussons, achat de vaisselle supplémentaire & travaux d'entretien divers...).

L'effectif du RPI se maintient avec 97 élèves : 54 à St Lormel & 43 à Créhen

Les équipes enseignants et encadrants sont les mêmes. Une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) a été nommée.

La garderie ouvre à 7h15 et ferme à 18h30.

A la cantine où 3 personnes assurent le service, l'expérimentation d'un repas végétarien 1 fois par semaine est poursuivie.

- Communication :

- o Fêtes et cérémonies

Le 16/07 un pot d'été pour les agents a été organisé sous le préau du terrain des sports au cours duquel la médaille de 20 ans de travail a été remise à Yannick TROMEUR qui quittait notre collectivité. Puis le 01/08, la commémoration à la stèle du Vieux Bourg a été suivie d'un apéritif champêtre.

- o Synthèse réunions de travail pour l'enquête « qu'en pensez-vous ? »

Dans le cadre de l'enquête de satisfaction à mener, le groupe de travail formé a bâti le questionnaire « qu'en pensez-vous ? » qui sera distribué avec le Réveil d'octobre.

- o Plaque église saint-lunaire : proposition de la customiser

Pour rectifier le titre de cette présentation intitulé « chapelle Saint Lunaire », un sticker portant le logo de la commune et « Eglise Saint Lunaire » sera réalisé par Fanik (coût 20€ HT).

- Travaux réalisés :

- o Rue de la Costière : les aménagements et les marquages ont été terminés.

- o Les barrières de l'église du bourg ont été mises en place

- o Aire de jeux de Doheneuc : le plan incliné a été rénové, le jeu sur ressort a été réparé et le camion des pompiers acquis récemment a été mis en place.

- o Stèle du Vieux Bourg : des travaux de réaménagement ont été réalisés (retrait des haies, nettoyage du pourtour et du monument & changement des cailloux).

- o Marquages bourg : le marquage au sol a été rénové avec matérialisation de 2 arrêts minute.

- o Changement du standard téléphone de la mairie les 14 et 15 septembre 2021.

- Changement des conteneurs de tri sélectif de la Ville Bily et entourage vétuste retiré.
- Restructuration de la salle polyvalente : rendez-vous avec l'ADAC et le CAUE le 8 octobre / en attente de réception de devis pour le diagnostic structure.
- Projet lotissement : rendez-vous avec l'ADAC le 29 septembre.
- Le lavoir de Chantepie a été découvert.
- Le bac de rétention des eucalyptus a été nettoyé.

QUESTIONS DIVERSES

Philippe RAULT a participé à la réunion pour les pistes cyclables de Dinan Agglomération lundi dernier afin de déterminer les chantiers d'aménagement prioritaires.

Demande de Chantal BOUAN pour inclure un article dans le réveil sur l'entretien des haies en bordure de trottoirs et chemins. Un courrier va être envoyé aux propriétaires.

Prochain conseil municipal : le vendredi 15 octobre à 20h
La séance est levée à 22h40.